

à jamais le souvenir du poète et littérateur dont nous résumerons en trois mots la noble existence : honneur, talent, vertus.

Il est juste d'ajouter que François de Montherot était depuis 1833 maire de la commune de Charnoz, où sa voix vénérée était écoutée et obéie, et qu'en 1847, il fut élu, par les cantons réunis de Chalamont et de Meximieux, membre du Conseil général de l'Ain ; il quitta bientôt ce dernier poste : les soucis administratifs allaient moins à son esprit que les lettres et les sciences, qu'il a, jusqu'à sa mort, cultivées avec amour.

Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot a épousé en premières noces, le 31 janvier 1813 (1), demoiselle Jeanne-Virginie Guénichot de Nogent, fille de Pierre-Jacques-Barthélemy Guénichot de Nogent, conseiller au parlement de Dijon (2), et de Jeanne Ligeret.

Il a eu les deux filles qui suivent, savoir :

- 1^o Jeanne-Louise-Marie de Montherot, née le 18 janvier 1814, mariée le 16 février 1832 (3) à Gabriel Passerat de la Chapelle, fils de Gabriel-Claude-Honoré Passerat de la Chapelle et de Claire Daudé, d'où :
 - A. Gabrielle Passerat de la Chapelle, religieuse de la Retraite.
 - B. Paul-Honoré Passerat de la Chapelle, marié à Françoise-Laure-Marie-Louise de Boissieu.
 - C. Jean-Marie-Henri Passerat de la Chapelle, époux de Marie-Thérèse Carrelet de Loisy.
 - D. Joseph-Ernest-Passerat de la Chapelle, marié à Marie-Antoinette de Boissieu.

(1) Acte reçu Muteau, notaire à Dijon.

(2) M. de Nogent fut décapité à Paris, le 20 avril 1794.

(3) Acte reçu Casaty, notaire à Lyon,